

Tahar HAMADACHE
Université de Bejaia, Laboratoire LAILEMM

Oralité et littérature dans le genre conte : approche discursive et sociodidactique

Article reçu le 15.01.2018 / Modifié le 19.04.2018 / Accepté le 01.06.2018

Résumé

Par leur oralité folklorique et leurs origines linguistiques et culturelles diverses, les contes publiés en français s'intègrent dans la littérature écrite francophone tout en gardant des traces de leurs composants culturels premiers. Cet article se focalise sur ces traces culturelles et linguistiques, en prenant la précaution d'observer aussi des traces propres aux auteurs. En exploitant un corpus de recueils de contes, ces traces de l'oralité seront relevées à un quadruple niveau : littéraire, générique, linguistique et culturel. Chaque groupe de traces abordé est brièvement suivi d'hypothèses ou de propositions didactiques.

Mots-clés : conte folklorique, genre de discours, didactique de la littérature, oralité, sociodidactique.

Abstract

By their folkloric oral tradition and their diverse linguistic and cultural origins, the tales published in French become part of the French written literature while keeping traces of their first cultural components. This article focuses on these cultural and linguistic traces, taking the precaution of also observing traces specific to the authors. By exploiting a corpus of a collection of tales, these traces of orality will be raised at a quadruple level: literary, generic, linguistic and cultural. Each group of addressed traces is briefly followed by hypotheses or didactic propositions.

Keywords: folk tale, discourse genre, didactics of literature, oral tradition, socio-didactics.

Pour citer cet article :

Hamadache, T. (2018). Oralité et littérature dans le genre conte : approche discursive et sociodidactique. *Action Didactique*, 1, 232-247. <http://univ-bejaia.dz/pdf/ad1/Hamadache.pdf>

Pour citer le numéro :

AMOKRANE Saliha et CORTIER Claude (dir.), Oral et oralité : perspectives didactiques, anthropologiques ou littéraires [numéro thématique]. *Action Didactique*, 1, juin 2018. <http://univ-bejaia.dz/ad1>

Introduction

Le conte d'origine folklorique est un lieu d'« articulation de la langue, du discours et de la culture » (Von Münchow, 2010, *Conclusion*). Il porte des traces de contact de cultures, langues et dialectes, aires culturelles et patrimoines oraux. Lieu de passage de l'oralité à la littérature écrite (Daunay, 2007), ce genre de discours est, à l'instar de cette dernière, une « ressource commune inappréciable qu'il faut protéger et développer » (Conseil de l'Europe, 2001, p. 47).

Cette « donnée discursive » (De Pietro, 1988, p. 66) intermédiaire (Boudjellal, 2012) entre oralité et écriture passe ainsi du statut d' « œuvre orale » (Sahuc, 2001) collective à celle d'œuvre d'écrivain. En effet, les écrivains ne transcrivent pas les contes tels qu'ils les entendent et partent de « cette idée qu'il faut enjoliver l'oral quand il passe à l'écrit » (Landry, 2012, p.60). Ils les soumettent aux règles de la langue écrite et restituent par des mots les éléments culturels, langagiers et paralinguistiques, propres à la pratique et à l'acte de conter.

Cette conversion au média écrit entraîne la problématique des traces que le conte écrit garde de son oralité première. Par quels traits celles-ci se manifestent-elles dans le conte écrit ? Les contes populaires écrits ne véhiculent-ils pas, en fait, une double oralité : celle de la langue source des contes et celles de la culture orale de l'écrivain ? Est-il possible de les distinguer ? Cela engendre la nécessité de distinguer, de prime abord, entre « contance » (Le Quellec, 1997, p. 130) en tant que pratique culturelle du conte courante en oralité, et « contagage », simple performance individuelle et occurrence singulière de cette pratique. Le terme contance se justifie par ailleurs en tant que « nom d'évenance » (Knittel, 2016, sous-titre 3.1.), désignant à la fois « la fonction ou la charge exprimée par le lexème-base, éventuellement le lieu où elle s'exerce, ainsi que sa durée » (Dal et Namer, 2010, sous-titre 1.).

Sans aller les chercher dans les avatars du conte (Dauphin et Derive, 2009), ces traces se retrouvent à diverses strates de sa forme écrite.

Cependant, discerner entre diverses catégories élémentaires de ces traces est un préliminaire indispensable car, ainsi que l'affirme Willems (cité par De Pietro et Wirthner, 1996) : « Il y a différents oraux comme il y a différents écrits » (p. 31). De l'oral du conteur populaire, travaillé de sorte à le faire admettre à l'écrit, quelques traces subsistent parfois. Elles peuvent relever de la linguistique populaire ou de la grammaire spontanée, notamment lorsque le conte est écrit dans la même langue que celle de son oralité d'origine. Les traces de l'oralité ne s'y limitent pas, car le conteur, souvent allophone, use

non seulement d'un oral spontané, mais aussi de registres de langue orale élaborée (Blanche-Benveniste, 1991), compatibles avec l'action de conter. Ce sont deux aspects qui, à l'instar des traces d'interculturalité et d'inférences alter-culturelles présentes dans les contes oraux et étudiés ailleurs (Ammouden et Hamadache, 2018), ne seront pas abordés dans cet article.

Notre cadre théorique étant celui de l'analyse du discours (Adam, 2012 ; Mainguenu, 2012), l'étude, menée d'un point de vue prioritairement textuel et linguistique (Fonseca, 1996), réfèrera à un corpus d'éléments nécessaires à l'illustration de notre propos, extraits de neuf recueils de contes d'origines populaires publiés en français, notamment du conte maghrébin « Fibule d'Argent » (Aceval, 2003).

Nous tenterons d'abord de discerner des traits que les écrivains, francophones, décident d'eux-mêmes d'insérer dans leurs versions des contes recueillis à partir d'autres langues, traduits et écrits en français¹. Cela permettra de distinguer ensuite les traces de l'oralité première, ici allophone : amazighe et daridja, qui seront réparties successivement en traces inhérentes au genre du conte et à ses principales caractéristiques, d'abord langagières et linguistiques et, enfin, culturelles et mémorielles. La double dimension anthropologique du genre : orale et écrite, étant respectée, chaque groupe de traces abordé est accompagné d'hypothèses ou de propositions en vue d'une exploitation sociodidactique (Abbes-Kara, Kebbas et Cortier, 2013 ; Cortier, 2009 ; Rispaïl, 2011) dans une approche interculturelle (Ammouden et Cortier, 2009) de cette littérature.

1. Traces de l'auteur

La recherche des traces de l'oralité appelle donc un arrêt sur les marques de l'auteur dans le conte repris d'une oralité donnée. Le contraste entre oralité source et écriture auctoriale d'arrivée permet de les relever d'autant plus que l'une et l'autre sont de langues différentes (français/tamazight ; français/arabe populaire). Ces traces de l'auteur sont à distinguer de celles du narrateur, instance fictive inscrite dans le texte d'une version écrite singulière du conte.

1.1. Traces stylistiques et... interférentielles

Les traces de l'auteur peuvent signaler des effets de transcription, d'adaptation ou de traduction éclairant des contrastes variationnels ou interlinguistiques, ainsi que des rapports différents à l'égard de l'oralité d'origine. A l'arrivée dans la langue écrite, le conte se moule dans le registre

¹ Voir, à la fin de l'article, la liste des recueils et contes cités.

langagier et littéraire choisi par l'écrivain, déterminant ainsi la part d'oralité qui y subsiste.

Sous la plume de Mallarmé, les *Contes indiens* incorporent clairement le lustre du registre et du style littéraires en langue française, car il s'agit d'une écriture qui semble épurer les contes indiens de référence d'un maximum de traits d'oralité. Ce contraste avec les autres exemples est très intéressant en analyse du discours, notamment aux niveaux intertextuels, dans l'étude des sous-genres et genres proches, notamment.

Ce choix de registre dépend de l'intention de l'auteur et permet au conte d'être présent à divers rayons, niveaux et collections de littératures. Ceci a un effet de généricité évident.

L'auteur d'une version écrite d'un conte populaire peut aussi être victime d'interférences linguistiques et culturelles, ou d'inexactitudes conférant au conte un air de « kitsch ». Lorsqu'on ne connaît le conte oral que par la version d'un informateur unique, ces lacunes peuvent être dues, en partie, au conteur. Car, si une version écrite parmi d'autres correspond à un acte singulier de contage oral, c'est à ce contage précis et à la version écrite, qui les endosse sans autre vérification, que ces imperfections peuvent être attribuées, non à l'archétype du conte lui-même, ni à la contance.

C'est ce qui peut expliquer que la partie exotique de l'exemple (1), en tout point arabophone et tout à fait improbable dans un conte kabyle, soit donnée pour du tamazight (berbère) ; celle de (2) a l'air kabyle mais confond entre « khaliq » (mot arabe, créateur) et « lexliqa » (mot kabyle emprunt à l'arabe, créature).

(1) - *Hajer eç-çber eç-çbar kima çbart anaia*. Pierre de patience, patiente comme j'ai, moi patienté » (Les épreuves de Aïcha, p.23)

(2) - *Achoutalit al khaliq ?* s'écria-t-il stupéfait. Quelle créature es-tu ? » (Le Hachaïchi qui devint sultan, p. 33)

1.2. Conte oral et moules littéraires d'accueil

Entre autres interventions auctoriales effectuées sur des contes recueillis et retravaillés, nous retenons celles qui délestent le conte de sa forme discursive initiale en vue de lui donner une forme littéraire particulière en français. Ces interventions formelles présentent le conte sous forme versifiée, exclusivement dialoguée, etc.

Dans les exemples (3) et (4) ci-après, le conte « Tartari-Barbari », dont le narrateur ne s'y manifeste qu'au niveau du titre, est par exemple écrit entièrement sous forme de dialogue. Il commence ainsi:

- (3)— Toc, TOC !
 — Qui c'est ?
 — C'est moi, monsieur !
 — Et d'où viens-tu, mon ami ?
 — Monsieur, je viens de Tartari-Barbari, cent lieues au-delà de Paris.
 — Quand on voyage, on voit des choses. Qu'as-tu vu, mon ami ?

Et ainsi, jusqu'à la huitième séquence par laquelle le conte s'achève ainsi :

- (4)— Monsieur, je viens de Tartari-Barbari, cent lieues au-delà de Paris.
 — Quand on voyage, on voit des choses. Qu'as-tu vu, mon ami ?
 — Ah, monsieur ! Ce que j'ai vu ? J'ai vu des tas de cuillers, partout au bord des routes.
 — Ah, bonnes gens, ces cuillers étaient pour manger la soupe qui était dans les champs ! Faites-moi donc sortir ce pauvre drôle de prison !

Un autre conte, « Les deux avares », est quant à lui entièrement mis en vers dans cette version écrite :

- (5) Un avare, loin d'être encor un simple novice,
 Apprenant que certain barbon
 Passait pour maître en avarice,
 Voulut tirer bénéfice
 Du savoir tant vanté de ce vieil Harpagon.
 « Si ce n'est pas, fit-il, de la mythologie
 « Pour m'instruire, allons chez Gérémié...

Et ainsi, jusqu'à la fin :

- (6) « Dieu soit loué ! » se disait l'autre avare,
 S'en retournant chez lui,
 « Je n'ai pas fait pour rien un seul pas aujourd'hui ;
 « Je n'étais qu'un sot, qu'un ignare,
 « Et l'on trouve toujours, ma foi,
 « Un compère plus fin que soi ! »

Notons que lorsque le récit est mis au service d'autres pratiques discursives (Goody, 2007), le conte ne constitue plus qu'une partie du texte par l'insertion de séquences hétérogènes qui en modifient la « structure compositionnelle » (Adam, 1990, p. 84). Le texte structurant relève dès lors d'autres genres que celui du conte. C'est le cas dans (5) et dans des contes de Charles Perrault.

La découverte de contes oraux d'autres peuples, sous des formes littéraires relevées comme dans *Contes indiens*, est de nature à renouveler l'intérêt de l'apprenant pour le patrimoine oral et éveiller à la langue et aux formes littéraires. Les incohérences relevées peuvent donner lieu à des exercices de reconstruction plus proches des versions orales lorsque celles-ci sont connues des apprenants. Cela peut motiver aussi bien un intérêt accru aux nuances entre registres oral et écrit de la langue française que l'entraîne à

l'exercice consistant à aller de l'oralité amazighophone ou arabophone à l'écriture française. Les changements compositionnels et de forme peuvent servir d'entraînements à l'analyse morphologique, séquentielle et à la reformulation contrainte (prose vs vers, etc.) mobilisant à la fois modèles formels, caractéristiques du genre, langue(s) et connaissance de la culture orale.

2. Traces génériques

2.1. Le conte écrit en tant que trace du conte oral

La scripturalité première de certains contes est avérée suite à des découvertes archéologiques. Dans la postface de *Les Vikings*, l'auteur décrit sa curiosité enfantine : « Près de chez moi se trouvaient des runes, c'est-à-dire des pierres portant des inscriptions que les hommes du Nord ont laissées », antérieure au décodage savant de ces runes : « Elles racontaient les contes et les légendes du peuple viking : les pages de ce livre sont un peu les calques que j'ai faits de ces pierres » (Haraldson, 2013, p. 140-141).

À propos des « contes populaires de l'Égypte ancienne », l'auteur écrit :

Un seul point me paraît hors de doute pour le moment : la version égyptienne est de beaucoup la plus vieille en date que nous ayons. Elle nous est parvenue en effet dans un manuscrit du XIII^e siècle avant notre ère, c'est-à-dire nombre d'années avant le moment où nous commençons à relever la trace des autres (Maspero, 1900, p. XX).

Ce ne sont pas des cas isolés. Néanmoins, le postulat commun demeure que le conte relève à l'origine de l'oralité.

Le genre conte populaire s'inscrit en lui-même entièrement comme une trace de la littérature orale, de l'oralité, dans le texte car le conte est, une fois écrit, un genre de discours littéraire dont l'oralité d'origine se laisse reconnaître à sa structure, sa composition, sa cohérence par des traits qui le distinguent des autres genres. Il ne cesse pas de se confronter à ses autres versions, d'abord celles orales, car, ainsi que Blanc le fait remarquer : « en étudiant la littérature orale, on fait toujours déjà, sans le savoir (ou en le sachant), de la littérature comparée » (2007, paragr. 12). Ayant pris sa forme langagière de genre de discours dans l'oralité, le conte continue d'en témoigner dès qu'il y a accès à la langue de sa transcription.

En se référant à une source que Maingueneau (2004) appelle l'« hyper énonciateur » et que les ethnologues et les folkloristes peuvent assimiler à une aire géographique, ethnique ou culturelle, les titres de nombreux recueils de contes préviennent de cette origine :

- Contes kabyles inédits
- Contes et légendes berbères de Ouargla
- Contes populaires de toutes les Bretagne, etc.

A l'appui de cette caractéristique, plus d'un auteur de recueil de contes se prévaut de conteurs n'ayant pas fréquenté l'école, la non-scolarité des informateurs passant ainsi pour être « le garant pour les autres d'une parole collectée dans une sorte de pureté primitive » (Decourt, 2008, paragr. 1) ou une preuve d'authenticité des contes recueillis. Dans une note insérée à la fin d'un conte, Aceval écrit : « Cette version surprenante m'a été racontée dans l'enfance par ma cousine de la tribu qui n'avait jamais été scolarisée » (2003, p. 84). Cet argument par l'analphabétisme des conteurs remonte jusqu'aux recueils ethnologiques du XIXe siècle, parfois non sans bizarreries (cf. supra 1.1).

Si l'on a présents à l'esprit les mises au point et échanges entre auditeurs et conteur lors des veillées de contance orale, la prédiction de certaines réactions du lecteur devient possible, par exemple aux erreurs dans (1) et (2), au moment de la lecture en classe d'une version écrite d'un conte déjà reçu oralement. Ces pré-acquis peuvent féconder la relation enseignement-apprentissage pour peu qu'ils soient mobilisés. Y ajouter celles que cause le seul passage de l'oralité à l'écriture/traduction est assez accessible. Elles nous semblent propices à des reconnaissances génériques et des rapprochements entre (variations de) genres discursifs des langues et cultures en contact ainsi que de passerelles entre oralité (en langue première) et littérature écrite (francophone).

2.2. La variation

Le conte est un genre discursif dont l'original se perd parmi ses variations. Cette variation d'origine contamine l'écriture auctoriale même : différents auteurs peuvent se référer au même terreau culturel pour écrire ou traduire tel conte suivant leurs styles personnels. N'étant de plus pas propre au conte, cette caractéristique est à sa place mise au compte de l'oralité. En outre, les variantes sont non seulement dues à des faits de mémorisation ou d'oubli, mais aussi motivées par des adaptations contextualisées dans les mœurs, croyances, contraintes historiques et imaginaire culturel de telle ou telle société humaine intéressée par tel conte. Ces adaptations continuent, au besoin, de les agencer aux ressources respectives des langues ou de l'éthique liée aux cultures cibles (Charnay et Charnay, 2014) et aux intentions de l'auteur. La variation ne va pas, d'une oralité à une autre, sans similitudes frisant parfois l'identité de motifs, voire de contes comme c'est le cas du conte « La vache des orphelins », recueilli et écrit par de nombreux auteurs.

Les variations particularisent terroirs et auteurs ; les similitudes témoignent de l'universalité du conte. Les unes et les autres sont didactisables dans des approches plurielles. Elles forment un lieu privilégié d'exercice à l'observation de traces culturelles, linguistiques et littéraires, en tant que telles ou mises en relation avec d'autres pratiques langagières et culturelles. Des travaux de recherche sur le conte conçus pour une approche intégrative (Decourt, 1991, 2008) ou pour l'apprentissage de langues vivantes étrangères au primaire (Accardi, 2006 ; Accardi, Moussu et Raby, 2008) peuvent inspirer des mises en adéquation, théorique avec l'approche par genres de textes et de discours, et sociodidactique avec le contexte scolaire algérien, notamment en classe de FLE. Une exploration de quelques variantes régionales d'un conte du patrimoine algérien tel que « La vache des orphelins » pourrait déclencher chez les apprenants un travail variationnel sous-jacent en langues amazighe et arabe algérien qui ne demande qu'à s'exprimer. Des variantes pluriculturelles d'un même conte, écrit et auditif, en langue française, est susceptible d'aider l'apprenant à mettre en rapport divers styles, façons de traduire et de littériser en français des traits d'oralité de contes déjà connus.

2.3. Formules d'entrée, incipit, formulettes

Dans la tradition orale, la pratique culturelle de la contance relève à la fois d'un « fonctionnement par *performance* » (Blanc, 2007, paragr. 30), que par ailleurs l'écriture annihile, d'un état et d'un événement continu, répété, transmis et rituellement interrompu puis repris par des formules d'ouverture et de clôture (Sébillot, 1885 ; Hamadache, 2015). Parce que les versions écrites n'en font pas mention ou ne les mettent pas en valeur, il arrive que l'on confonde entre éléments différents qui, en contance orale, ont des fonctions différentes. Pourtant, il convient de les distinguer, notamment quand une version écrite en garde des traces, comme en attestent ces exemples tirés du conte « Fibule d'Argent » :

(07) Xareft-ek ma xareft-ek !

(08) Dans une tribu reculée, il y a fort longtemps vivaient un homme et une femme...

(09) Elles devaient pleurer jusqu'au jour où le corbeau deviendrait blanc.

(10) Elle a pris le feu, le feu, j'ai pris la route, la route ! Elle a mangé du Diss, j'ai mangé du Rfiss !

(11) - Soleil ! Ô soleil ! Tu es beau et je suis belle. Dis-moi : de nous deux, qui est le plus beau ? ».

(12) - Ô lumière ! Viendrais-tu du feu de ma mère et de mon père ?

Se constituant en passages rituels entre le monde réel et le monde imaginaire du conte, ce dernier ne se distinguerait pas d'autres genres de récits sans ces

formules d'ouverture (07) et de clôture (09). Elles ne font pas partie d'un conte en particulier, mais de la contance orale même. Indissociables des caractéristiques communes du genre, ce sont des traces intrinsèques à l'« œuvre orale » (Sahuc, 2001) qu'un contage quelconque pourrait transgresser et les versions écrites annihiler. Mais elles font forcément partie des textes écrits où elles figurent : elles témoignent ainsi d'une certaine contance et de l'oralité première du conte mais elles forment aussi des séquences textuelles singulières que l'analyse de discours ne peut ignorer.

La formule d'entrée (07) est distincte de l'incipit qui pose le cadre initial comme dans (08) ou du cliché « Il était une fois... ». De même, celle de la clôture (10) se distingue de la coda (09). Ces formules sont aussi à distinguer des formulettes, tels que (11) et (12), que les auteurs reprennent parfois.

En oralité dont elles témoignent, ces formulettes ont un rendement notable en tant que lieux de mémoire inclus dans le conte. Parfois reprises en proverbes ou dans des locutions figées, elles établissent des passerelles inter-discursives avec d'autres aspects de la culture-source.

Les formules d'ouverture et de clôture, mais aussi de suspension, peuvent articuler les modules d'une séquence didactique sur le conte, marquant ainsi ludiquement la singularité de ce genre et le rapport de contraste qui s'établit grâce à elles avec les fictions littéraires. Des formules issues de divers terroirs peuvent former un module, relativisant le rapport à la fiction et exploitant leurs ressources culturelles et linguistiques. Les rapports de continuité entre ces formules et les proverbes et locutions figées des langues qu'il met en contact nous semblent aussi propices à des exploitations en didactique des langues et des littératures.

3. Éléments linguistiques

Il arrive que les auteurs insèrent des mots, voire des expressions entières, de la langue source dans leurs versions francophones écrites. Tout en constituant des traces de l'oralité source, ils témoignent de leur appartenance à celle-ci :

(13) -... il lui faut un large burnous pour se rendre à la djemaâ... »

Il peut s'agir de mots simples, noms propres ou communs tels que *burnous* ou *djemaâ* (13), *diss* et *rfiss* (10) empruntés à la langue source du conte « Fibule d'Argent », parfois expliqués à même le conte, et chargés de sens et de traits culturels et identitaires dans leurs terroirs respectifs.

Il peut s'agir d'expressions reprises telles quelles de la langue source, traduites (10) ou non (07) en français, telle : « Jusqu'au jour où le corbeau

deviendrait blanc » (09), une locution circonstancielle figée exprimant l'impossibilité en tamazight et en arabe algérien.

Les insertions de mots ou d'expressions formés dans la langue source incitent à les prononcer et découvrir leur musicalité d'origine, puis leur sens caché, voire à s'intéresser à leurs morphosyntaxes dans la langue de provenance, ce qui est de nature à mobiliser les savoirs métalinguistiques déjà-là et donc à les ancrer et les élargir.

Sans connaissances linguistiques et culturelles appropriées, les noms des personnages ou des titres de contes peuvent être incompréhensibles. Les noms propres peuvent amener des débats initiant à l'onomastique littéraire et à la formation des noms propres (anthroponymes, sobriquets, pseudonymes, etc.). Par exemple, « Medrabalef », nom du personnage féminin d'un conte kabyle éponyme, n'a pas de sens clair pour les conteurs kabyles : c'est le caractère de ce personnage et l'hypothèse de sa formation en langue arabe qui permet de l'expliquer. En effet, ce personnage fait payer à ses admirateurs une somme d'argent pour se laisser voir à sa fenêtre, ce qui suggère que Medrabalef, ainsi figé en kabyle, aurait pour origine l'expression arabe « Nedra b-Alef » (un regard au prix de mille). Le questionnement didactique de ces éléments peut susciter la curiosité des apprenants au sens du conte et éveiller leur intelligence quant au choix des noms de personnages lors des activités d'écriture. Par contraste, lorsqu'un titre est, tel que « Fibule d'Argent », traduit sans que son nom d'oralité ne soit donné, ce dernier peut constituer une énigme à résoudre au prix de recherches actives auprès des mémoires vives.

4. Traces culturelles d'histoire sociale

Les contes populaires comprennent aussi des traces de savoirs populaires qui peuvent différer d'une version et d'un conteur à l'autre. Ces traces ont parfois valeur mémorielle et historique pour les conteurs. Elles peuvent aussi exprimer croyances, superstitions et savoirs pratiques plus ou moins valorisées dans la culture d'origine de la version orale du conte considérée. Suivant sa position dans la « zone de transition entre l'adhésion à la culture populaire et son délaissement » (Maingueneau, 2010, p. 106), l'écrivain peut décider de les éluder ou de les remplacer. Ces traces produisent dans les contes un effet du réel qui renforce la vraisemblance (12) ou soulignent la mise à distance temporelle et/ou spatiale (08) de l'univers du conte. Cette mise à distance pourrait être éthique et symbolique lorsque, caricaturale, elle concerne un personnage ou un élément particulièrement monstrueux ou choquant du conte. Quand il opte pour leur maintien dans sa version auctoriale, ces savoirs diffus, témoins d'une mémoire collective populaire, font office d'archives orales fixées à l'écrit. Ainsi, « Le roi de Ouargla »

maintient le souvenir, ou informe, de l'existence passée d'un royaume en cette oasis.

Ces traces peuvent donner lieu, à l'instar de la mythique Atlantide, à des recherches sur le terrain, confrontées à d'autres documents, utilisées comme témoignages, etc. Quand les apprenants ont accès aux mémoires vives de leur entourage social, à la bibliothèque ou à Internet, elles peuvent donner lieu à des activités documentaires, transdisciplinaires et extra-scolaires d'apprentis-chercheurs et à des débats constructifs et fortement motivants en classe, en phase avec la perspective actionnelle (Conseil de l'Europe, 2001).

Conclusion

Le conte est un genre transculturel dont telle ou telle version, dans un patrimoine culturel donné, peut correspondre à une autre plus ou moins proche dans tel autre patrimoine. Si les versions écrites et traduites peuvent aussi comporter des traces d'intertextualité dues à l'auteur, celles populaires orales peuvent comporter des traces d'interculturalité, d'inférences alter-culturelles qui recèlent des informations sur l'histoire, les contacts des idées et leur adoption suivie de leur fixation dans les corps discursifs des contes.

Le conte populaire écrit en français comporte des traces de l'oralité dont il est issu à plusieurs niveaux trans-textuels et textuels. Ces traces d'oralité, cette richesse foisonnante, encore ignorée des manuels algériens qui réduisent le conte à l'état de simple texte narratif (Ammouden et Hamadache, 2017), ces connaissances partagées « dans d'autres régions ou d'autres pays telles que les croyances religieuses, les tabous, une histoire commune, etc., sont essentielles à la communication interculturelle » (Conseil de l'Europe, 2001, p. 16). Elles permettent une articulation entre langues sources d'origine et langue française écrite, cultures et discours (Von Münchow, 2010) et ouvrent sur plusieurs approches et activités didactiques suivant que l'accent est mis sur le conte en tant que genre, la langue, ou sur le récepteur. Elles peuvent ainsi fonctionner comme une interface plurilingue entre oral élargi à l'oralité d'origine du conte et écriture élargie à la littérature francophone. Au-delà, ces traces rendent envisageable une continuité entre pratiques de classe et pratiques de lectures, présence scolaire et vécu socio-culturel et linguistique pluriel. Cette continuité s'inscrit à notre sens pleinement dans le cadre d'une sociodidactique du conte entièrement adaptée au contexte scolaire algérien. Cela rejoint heureusement les conceptions institutionnelles algériennes qui prônent pour l'éducation l'ouverture sur le monde, l'échange et la relation interculturelle.

Références bibliographiques

- Abbes-Kara, A.-Y., Kebbas M. et Cortier C. (2013). Aborder autrement les pratiques langagières plurilingues en Algérie ? Vers une approche de la complexité. Dans R. Colonna, A. Becetti, P. Blanchet. *Politiques linguistiques et plurilinguismes : du terrain à l'action glottopolitique* (p. 177-191). Paris : L'Harmattan.
- Accardi, J. (2006). Les langues vivantes étrangères en Zone d'Éducation Prioritaire. Approche intégrative. *Cahiers de l'ACEDLE*, 2, 283-300. Récupéré de https://www.ancp.info/images/ancp/comm_LV/accardi2005_SITE_ACEDLE.pdf.
- Accardi, J., Moussu, M.-J., et Raby, F. (2008). La dynamique motivante du groupe en L2 à l'école primaire : une étude de cas. *Pleins feux sur la motivation*, 3, 44-52. Récupéré de <http://francoiseraby.monsite-orange.fr/file/a8e39a760ccb3465863b85cf7ecbdac2.pdf>.
- Aceval, N. (2003). *L'Algérie des contes et légendes : hauts-plateaux de Tiaret*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Adam, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Liège : Mardaga.
- Adam, J.-M. (2012). Analyse textuelle des discours : niveaux ou plans d'analyse. *Filol.linguíst. port.*, 14(2), 191-202. Récupéré de <http://revistas.usp.br/flp/article/viewFile/59909/63018>
- Ammouden, M. et Cortier, C. (2009). L'enseignement du FLES et de l'arabe dans le contexte algérien : réflexions pour une didactique comparée à l'épreuve de la complexité et de l'interculturalité. Dans F. Leutenegger (dir.), (Ed.) *Actes du 1er Colloque International de l'ARCD « Où va la didactique comparée ? Didactiques disciplinaires et approches comparatistes des pratiques d'enseignement et d'apprentissage »*, Genève, 15-16 janvier 2009 [CDROM]. Genève : Université de Genève FPSE-SSED et ARCD.
- Ammouden, M. et Hamadache, T. (2018). Les mondes (im)possibles du conte au service de la communication interculturelle. *Revue de Philologie et de Communication Interculturelle*, 2 (1), 113-124. http://www.llcs.journal.mta.ro/wp-content/uploads/2018/02/Mondes-_Im_possibles_ED.pdf.
- Blanc, C. L. (2007). Littératures orales, littérature et littérature comparée : une discipline pour penser l'oralité littéraire. Dans É., Baneth-Nouailhetas et C., Joubert, (dir.), *Comparer l'étranger : Enjeux du comparatisme en*

- littérature* (p.111-127). Presses universitaires de Rennes. P.111-127. Récupéré de <http://books.openedition.org/pur/28820>.
- Blanche-Benveniste, C. (1991). Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains. *Langue française*, 89, p. 52-71. Récupéré de http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1991_num_89_1_5763.
- Boudjellal, A. (2012). Le conte à l'intersection du code écrit et de la tradition orale. *Synergies Canada*, 4. Récupéré de <https://journal.lib.uoguelph.ca/index.php/synergies/article/view/1458/2432>.
- Charnay, B. et Charnay, T. (2014). Le conte facteur d'interculturalité. *Multilinguales*, 3, 53-78.
- Conseil de l'Europe (2001). *Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.
- Cortier, C. (2009). Propositions sociodidactiques face à la diversité des contextes. Vers une didactique des langues collatérales et de proximité : éducation bi/plurilingue et projet interlinguistique. *Synergies Italie*, 5, 109-118.
- Dal, G. et Namer, F. (2010). Les noms en ance/ence du français : quel(s) patron(s) constructionnel(s) ? *Congrès mondial de linguistique française*, Jul 2010, Nouvelle-Orléans, États-Unis. (p.893-907). Récupéré de <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00521036>.
- Daunay, B. (2007). État des recherches en didactique de la littérature. *Revue française de pédagogie*, 159. Récupéré de <http://rfp.revues.org/1175>.
- Dauphin, A.-M. et Derive J. (2009). De quelques avatars de l'oralité littéraire. *Parcours anthropologiques*, 7, 21-36. Récupéré de <http://journals.openedition.org/pa/183>.
- Decourt, N. (2008). Conter entre les langues et les cultures : circulation de la parole et des imaginaires. *Cahiers de littérature orale*, 63-64, 231-239. Récupéré de <http://clo.revues.org/232>.
- Decourt, N. (1991). Le conte comme outil de médiation en situation interculturelle. *Repères*, 3, 99-115. Récupéré de http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/reperes/INRP_RS003_8.pdf.
- De Pietro J.-F. (1988). Vers une typologie des situations de contacts linguistiques. *Langage et société*, 43, 65-89. Récupéré de http://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1988_num_43_1_3002.
- De Pietro, J.-F. et Wirthner, M. (1996). Oral et écrit dans les représentations des enseignants et dans les pratiques quotidiennes de la classe de

- français. *Revue Tranel*, 25, P.29-49. Récupéré de https://doc.rero.ch/record/19962/files/AAdepietro_wirthner.pdf.
- Fonseca, F. I. (1996). Quand dire c'est feindre, théorie linguistique et fiction littéraire. *FARIA, Proceedings of the XIXth Triennial Congress of the International Federation for Modern Languages and Literatures*. Université de Brasilia'p. 880-885). Récupéré de <https://repositorio-aberto.up.pt/bitstream/10216/7815/2/2662.pdf>.
- Goody, J. (2007). *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*. (Privat, J.M., Coord.). (C. Maniez. Trad.). Paris : La Dispute.
- Hamadache, T. (2015). *Le conte dans le contexte plurilingue algérien : de l'analyse formelle aux propositions didactiques* (Mémoire de master non publié, Université de Bejaia, Algérie). Récupéré de <http://univ-bejaia.dz/dspace/123456789/1865>.
- Hamadache, T. et Ammouden, M. (2017). Les textes littéraires dans l'enseignement du français en Algérie. *Les Langues Modernes*, 111 (4), 24-32.
- Haraldson, L. (2013). *Contes et Légendes : Les Vikings*. Paris : Nathan. Récupéré de http://www.mediterranee-antique.fr/Fichiers_PdF/MNO/Maspero_G/Contes_egyptiens.pdf.
- Knittel, M.-L. (2016). Les noms en -ance : un panorama. *Communication présentée au Congrès mondial de Linguistique Française* (Tours 4-6 juillet 2016). Récupéré de https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf_cmlf2016_12011.pdf.
- Landry, T. (2012). L'invention du conte : de l'oral à l'écrit. Actes de la 9^e rencontre du CMLO (Béziers, 22-23.09.2012), (p. 59-67). Récupéré de <http://www.euroconte.org/LinkClick.aspx?fileticket=4frzL1hOKMg%3D&tabid=729&mid=4063>.
- Le Quellec, J.-L. (1997). Juste un mot. Conte. *La Mandragore, Revue des Littératures Orales*, 1, 127-130. Récupéré de <http://rupestre.on-rev.com/resources/Mythologie/Publications/1motConte.pdf>.
- Maingueneau, D. (2004). Hyperénonciateur et « participation ». *Langages*, 156. 111-126. Récupéré de https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2004_num_38_156_967.
- Maingueneau, D. (2010). Projet ethnocritique et analyse du discours. Dans J.-M. Privat et M. Scarpa (dir.), *Horizons ethnocritiques* (97-108). Nancy : Presses universitaires de Nancy.

- Maspero, G. (1900). *Les contes populaires de l'Égypte ancienne (1882)*. Paris : Guilmoto. Récupéré de <https://archive.org/details/lescontespopulai00masp>.
- Rispail, M. (dir.) (2011). La sociodidactique au service de la complexité algérienne... Et de quelques autres. *Didacstyle*, 4.
- Sahuc, P. (2001). *La notion d'œuvre orale*. Rapport de recherche. Cordes : Association Cordae/La Talvera. Récupéré de www.culture.gouv.fr/content/download/44671/354918/version/1/file/Ethno_Sahuc_2001_318.pdf.
- Sebillot, P. (1885). Formules initiales, intercalaires et finales des conteurs en Haute-Bretagne. *Revue Celtique*, 6, 1883-1885, 62-66. Récupéré de https://archive.org/stream/revueceltique06pari/revueceltique06pari_djvu.txt.
- Von Münchow, P. (2010). Langue, discours, culture : quelle articulation ? (2ème partie). *Signes, Discours et Sociétés*, 4 [En ligne]. Récupéré de <http://www.revue-signes.info/document.php?id=1452>.

Recueils et contes cités

- Aceval, N. (2003). « Fibule d'Argent » et « La vache des orphelins ». Dans N. Aceval, *L'Algérie des contes et légendes : hauts-plateaux de Tiaret*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Delheure, J. (1989). « Le roi de Ouargla ». Dans J. Delheure, *Contes et légendes berbères de Ouargla*. Paris : La Boite à documents.
- Dermenghem, E. (2015). « Le Hachaïchi qui devint sultan » et « Les épreuves de Aïcha ». *Contes kabyles : 19 contes suivis de notes explicatives*. Alger : Scolie.
- Faletans, T. de- (1871). « Les deux avars ». Dans T. de Faletans, *Fables et contes - essais*. Gènes : Institut royal des sourds-muets.
- Reesink, P. (1976). « Conte de Medrabalef ». Dans P. Reesink, *Contes-merveilleux-et-fables-AT-ABBAS : Textes nouveaux dans le parler des At-Abbas*. Alger : Fichiers de documentation berbère.
- Mallarmé, S. (2013). *Contes indiens*. Alger : Éditions du Boucher. <http://www.leboucher.com/pdf/mallarme/contes-indiens.pdf>
- Markale, J. (2004). *Contes populaires de toutes les Bretagne*. Rennes : Éditions Ouest-France.
- Montebello, D. (1999). « Tartari-Barbari ». Dans Montebello, D., *Contes et Légendes du Poitou et des Charentes*. Paris : Nathan.

Perrault Ch. (1697). *Histoires ou Contes du temps passé : avec des moralités*. Paris : Claude Barbin.

AUTEUR

Tahar HAMADACHE est doctorant en didactique du français affilié au Laboratoire LALEMM, université de Bejaïa. Sa thèse de doctorat, en cours de finalisation, s'inscrit dans le cadre de la sociodidactique et porte sur le genre du conte. Il est l'auteur de plusieurs communications et articles sur ce sujet. Ces articles, coécrits avec M. Ammouden, s'intitulent « Les textes littéraires dans l'enseignement du français en Algérie » (*Langues Modernes*, V. 111 (4)/2017) et « Les mondes (im)possibles du conte au service de la communication interculturelle » (*Revue de Philologie et de Communication Interculturelle*, V.2 (1), 2018).